

la légitimité du conseil constitutionnel

Par **Reivax**, le **22/05/2006** à **19:08**

bonjour

je dois faire une dissertation sur la légitimité du conseil constitutionnel je vais vous donner mon plan

I Une légitimité d'abord contesté

A Sa composition

B Une intention anti-parlementaire

II Une légitimité acquise

A Ses décisions entrée dans la jurisprudence

B ?

je n'ai pas trop d'idée pour la deuxième partie de mon II

sinon je compte parler des juges nommés et de ceux de droit , de la façon dont ils sont nommés ainsi que du President

Pour l'intention anti_parlementaire je vais mettre que les constituants de 1958 voulais une autorité de controle pour que le parlement n'empiète pas sur le gouvernement

Pour la deuxième partie les décisions vont me permettre de dire quand faites les membres du conseil ont une certaine légitimité

Bien sur c'est un court résumé de ce que je compte marquer

Je voudrai savoir si c'est un bon début et si par hasard on peut m aider pour ma dernière partie merci

Par **yanos**, le **22/05/2006** à **19:42**

[quote="Reivax":1n3in9ph]bonjour

je dois faire une dissertation sur la légitimité du conseil constitutionnel je vais vous donner mon plan

I Une légitimité d'abord contesté

A Sa composition

B Une intention anti-parlementaire

II Une légitimité acquise

A Ses décisions entrée dans la jurisprudence

B ?

je n'ai pas trop d'idée pour la deuxième partie de mon II

sinon je compte parler des juges nommés et de ceux de droit , de la façon dont ils sont nommés ainsi que du Président

Pour l'intention anti_parlementaire je vais mettre que les constituants de 1958 voulaient une autorité de contrôle pour que le parlement n'empiète pas sur le gouvernement

Pour la deuxième partie les décisions vont me permettre de dire quand faites les membres du conseil ont une certaine légitimité

Bien sûr c'est un court résumé de ce que je compte marquer

Je voudrais savoir si c'est un bon début et si par hasard on peut m'aider pour ma dernière partie merci[/quote:1n3in9ph]

salut !!!

ta première partie est à première vue pas mal. par contre "intention anti-parlementaire" me semble un peu exagérée. à mon avis, pas besoin de combiner avec un terme pénal. tu peux juste expliquer le fait que le CC empêche les empiétements.

pour le reste, je te laisse chercher !!! lol

Par **Reivax**, le **22/05/2006** à **19:51**

salut !!!

ta première partie est à première vue pas mal. par contre "intention anti-parlementaire" me semble un peu exagérée. à mon avis, pas besoin de combiner avec un terme pénal. tu peux juste expliquer le fait que le CC empêche les empiétements.

pour le reste, je te laisse chercher !!! lol

Pour ma deuxième partie le fait de parler des décisions du conseil est-il une bonne idée ?

Sinon pour la deuxième sous-partie je comptais parler de l'autorité de sa jurisprudence mais cela ne va-t-il pas faire une certaine répétition va la première sous-partie car je bosse avec le Troper qui les différencie et comme je suis un peu bloqué je me demande si cela ne pouvait pas faire ma deuxième partie

II

A La jurisprudence du conseil

B l'autorité des décisions du conseil

merci

Par **akhela**, le **22/05/2006** à **20:22**

dans ta seconde partie tu peux voir l'évolution de sa légitimité au travers des ses décisions (essentiellement l'élargissement du bloc de constitutionnalité) et au travers de son fonctionnement (l'élargissement de sa saisine au Parlement et les implications que cela entraîne: d'un contrôle du Parlement à un contrôle du gouvernement).